

Le périmètre de la nouvelle géographie

Politique de la ville

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) récemment nommé l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a élaboré la liste et les contours des quartiers prioritaires en retenant pour seul critère la concentration de pauvreté dans le quartier.

L'État a voulu mettre en œuvre une simplification des dispositifs anciens et resserrer les périmètres d'intervention pour concentrer les moyens sur les territoires les plus défavorisés. Exit la superposition des zonages (zone urbaine sensible (Zus), zone de redynamisation urbaine (ZRU), contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), ...) et le saupoudrage des crédits qui en résultait, place à un seul périmètre : le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Les périmètres des QPV sont fixés par le décret pour la métropole et par [le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014](#) pour les départements et collectivités d'Outre-mer, rectifiés par [le décret n°2015-1138 du 14 septembre 2015](#).

Le contrat de ville unique du Sud Basse-Terre s'appuie désormais sur une nouvelle géographie resserrée de la politique de la ville répartie en :

- Quartiers prioritaires (QPV) sur les trois communes de Baillif, Basse-Terre et Capesterre-Belle-Eau.
- Quartiers de veille active (QVA), les quartiers sortants de la politique de la ville sur les deux communes de Gourbeyre et Saint-Claude.
- Zones franches urbaines (ZFU) nommées ZFU de territoires entrepreneurs à Basse-Terre: Basse-Terre, Centre ville et Rivières-des-Pères.

- Réseau d'éducation prioritaire à Baillif (REP +) et Capesterre-Belle-Eau (REP).
- Quartiers vécus sur le reste du territoire.

A la signature du Contrat de ville en 2015, les quartiers de la politique de la ville (QPV et QVA) regroupaient une population totale de 26 675 habitants soit 32 % de la population totale du Sud Basse-Terre (en 2010, 83 575 habitants) :

- Les QPV : 11 675 habitants, soit 14% de la population du SBT
- Les QVA : 15 000 habitants, soit 18% de la population du SBT

Depuis, et d'après le dernier atlas du CGET, cette population des quartiers fragiles a évolué.

Elle compte(QPV et QVA) désormais **28 584 habitants** soit 34,78% de la population totale du Sud Basse-Terre (82 174 en 2013) .

Les quartiers prioritaires (QPV)

La population des quartiers prioritaires est passée de 11 675 à 13 584 habitants, soit 16,53% de la population de l'agglomération (82 174 en 2013). Baillif représente la plus forte progression de 1 997 à 3 119 habitants.

Les autres quartiers de la politique de la ville

Le périmètre comprend également :

- **Les autres quartiers des territoires sortants de la politique de la ville font l'objet d'une « veille active » (QVA)**, visant à maintenir une attention soutenue des pouvoirs publics vis-à-vis de ces territoires. Ils pourront bénéficier de l'ingénierie de la politique de la ville, de la mobilisation des **crédits de droit commun** afin de poursuivre notamment certaines dynamiques

enclenchées conformément à la volonté manifestée par les élus des communes concernées.

Ils ne bénéficient pas des crédits spécifiques du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), récemment nommé l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

- Les **quartiers vécus** qui bien que situés en dehors du périmètre des QPV correspondent aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent (écoles, équipements sportifs, zone d'activité, ...). Ainsi, les crédits spécifiques et de droit commun pourront bénéficier aux infrastructures, équipements et projets portés par les associations relevant du « quartier vécu », si leurs actions ont un effet avéré sur la situation des habitants des QPV.
- Les Zones **franches urbaines (ZFU) prolongées jusqu'en 2022 sous le nom de ZFU-territoires entrepreneurs**. La ZFU de Basse-Terre demeure donc active : Centre-ville et Rivière des Pères.
- Dans le cadre de la refonte de l'éducation prioritaire, un Réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP +) : **Collège Jean-Jaurès à Baillif** et un Réseau d'éducation prioritaire (REP): **Collège Germain-Saint-Ruf** à Capesterre-Belle-Eau ont été constitués pour la rentrée 2015, simultanément à la définition de la nouvelle géographie prioritaire.